



18 janvier 2010

Le Comité 21 appelle son réseau d'adhérents à la solidarité

Le Comité 21 est très sensible au drame qui a touché Haïti ce mardi 12 janvier en fin d'après-midi et souhaite soutenir la population Haïtienne à se reconstruire. Nous appelons nos adhérents à se mobiliser et à faire un don à un ou plusieurs organismes. Nous vous proposons les coordonnées de trois associations adhérentes impliquées et celles de la Fondation de France.

Association des Communes et Collectivité d'Outre-mer

L'ACCDOM tient à exprimer son immense tristesse, mais également son indéfectible soutien à la population haïtienne devant ce nouveau drame. L'association a ouvert, dans l'urgence, un compte spécial SOLIDARITE HAÏTI auquel vous pouvez adresser vos dons. Les sommes collectées sont destinées aux collectivités qui pourront assurer la reconstruction du pays.

Pour faire un don : SOLIDARITE HAÏTI, 10278 06039 00021172901 79

Pour plus d'information : Béatrix Compère - 01 48 00 00 07 - 06 03 24 26 09

Beatris.compere@france-accdom.org

CARE

CARE lance un appel de fonds un montant de 7 millions d'euros pour venir en aide aux survivants. L'association a déjà débloqué 500 000 € pour intervenir en urgence. CARE se coordonne avec les agences des Nations-Unies et les autres organisations humanitaires présentes pour évaluer les dommages et les besoins et apporter une réponse adaptée. CARE est présent en Haïti depuis 1954 et dispose d'une équipe de 133 personnes qui est mobilisée.



Lire le témoignage de Sophie Perez, directrice de CARE en Haïti

Pour faire un don

Pour plus d'information : 01 53 19 89 95 – pouyadou@carefrance.org

Unicef

L'Unicef envoie des secours d'urgence en Haïti. Pour sa part, l'Unicef France vient de débloquer une aide d'urgence de 300 000 euros pour répondre aux besoins les plus immédiats des enfants et des femmes.

Pour faire un don

ou par chèque : **Unicef, Urgence Haïti, BP 600, 75006 Paris.**

URGENCE HAITI

Haïti dévasté par un séisme

Fondation de France

La Fondation de France en partenariat avec France Télévisions et Radio France lancent un appel à la générosité pour venir en aide aux populations les plus vulnérables. Forte de son expérience lors du Tsunami en 2004 (20M€ collectés et redistribués pour la post urgence), la Fondation de France ouvre un compte et accepte tout don effectué en faveur des personnes sinistrées en Haïti. Les sommes collectées seront redistribuées aux associations venant en aide aux victimes du séisme, une fois les secours immédiats assurés.

Pour faire un don

ou par chèque : **Fondation de France – Solidarité Haïti, Fondation de France BP22 75008 Paris**



Comité 21

132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France

Tél. 01 55 34 75 21 . Fax 01 55 34 75 20

comite21@comite21.org

www.comite21.org

www.agenda21france.org